



Le Maire

Angoulême, le 09 juillet 2020

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Présidents d'Association**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Les associations Angoumoises jouent un rôle essentiel dans le rayonnement et l'identité de la Ville. En tant qu'acteurs indispensables du lien social et de l'animation, vous participez activement au développement de la vie locale.

C'est pourquoi l'équipe municipale souhaite continuer à soutenir activement le tissu associatif local, autour de priorités et d'objectifs partagés.

Dans le cadre de la préparation du prochain budget municipal 2021, les services municipaux vont procéder à l'examen préalable des demandes de subventions formulées par les associations. Dans cette perspective, vous trouverez en ligne sur le site internet de la Ville le dossier à compléter. Vous pourrez également l'obtenir auprès du service de la Vie Associative à l'Hôtel de Ville.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement et demeurant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire,

Xavier BONNEFONT

